



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CSG afférente à certains revenus du patrimoine

Question écrite n° 89859

Texte de la question

M. Alain Leboeuf attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des retraités non imposables toutefois assujettis à la C.S.G, en raison de petits placements financiers. Ces placements dont les intérêts suffisent juste à équilibrer le budget familial, ont parfois été le fruit d'efforts financiers importants en vue de s'assurer d'une retraite décente. Il lui demande quelles mesures pourraient envisager le Gouvernement pour prendre en considération, en pareilles circonstances, la situation des retraités les plus modestes.

Données clés

Auteur : [M. Alain Leboeuf](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89859

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7509

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)